



Sites NATURA 2000 Roches de Penmarc'h

Présentation de l'analyse de risques de dégradation
des habitats par la pêche professionnelle

(Projets HARPEGE et HARPEGE 2)

Groupe de travail pêche – 10 juin 2021



1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h, et contexte de ce groupe de travail
2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats marins sur le site
3. « Analyse des risques de dégradation » des habitats marins par la pêche professionnelle, et propositions de mesures pour les réduire
 - Cadre réglementaire
 - Méthode et données mobilisées
 - Risques de dégradation identifiés
 - Propositions de mesures
4. Perspectives et mise en œuvre des mesures :
 - Modalités pour la mise en œuvre des mesures
 - Acquisitions de connaissances et suivis
 - Présentation du projet « RESPECT » de sensibilisation des pêcheurs professionnels à la biodiversité marine

1. **Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h, et contexte de ce groupe de travail**
2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats marins sur le site
3. « Analyse des risques de dégradation » des habitats marins par la pêche professionnelle, et propositions de mesures pour les réduire
 - Cadre réglementaire
 - Méthode et données mobilisées
 - Risques de dégradation identifiés
 - Propositions de mesures
4. Perspectives et mise en œuvre des mesures :
 - Modalités pour la mise en œuvre des mesures
 - Acquisition de connaissances et suivis
 - Présentation du projet « RESPECT » de sensibilisation des pêcheurs professionnels à la biodiversité marine

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Opérateur

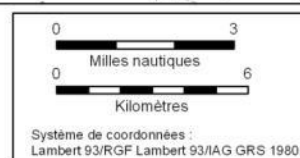
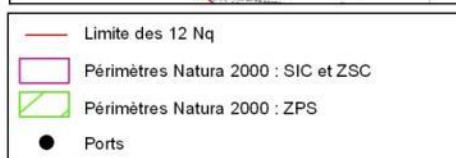
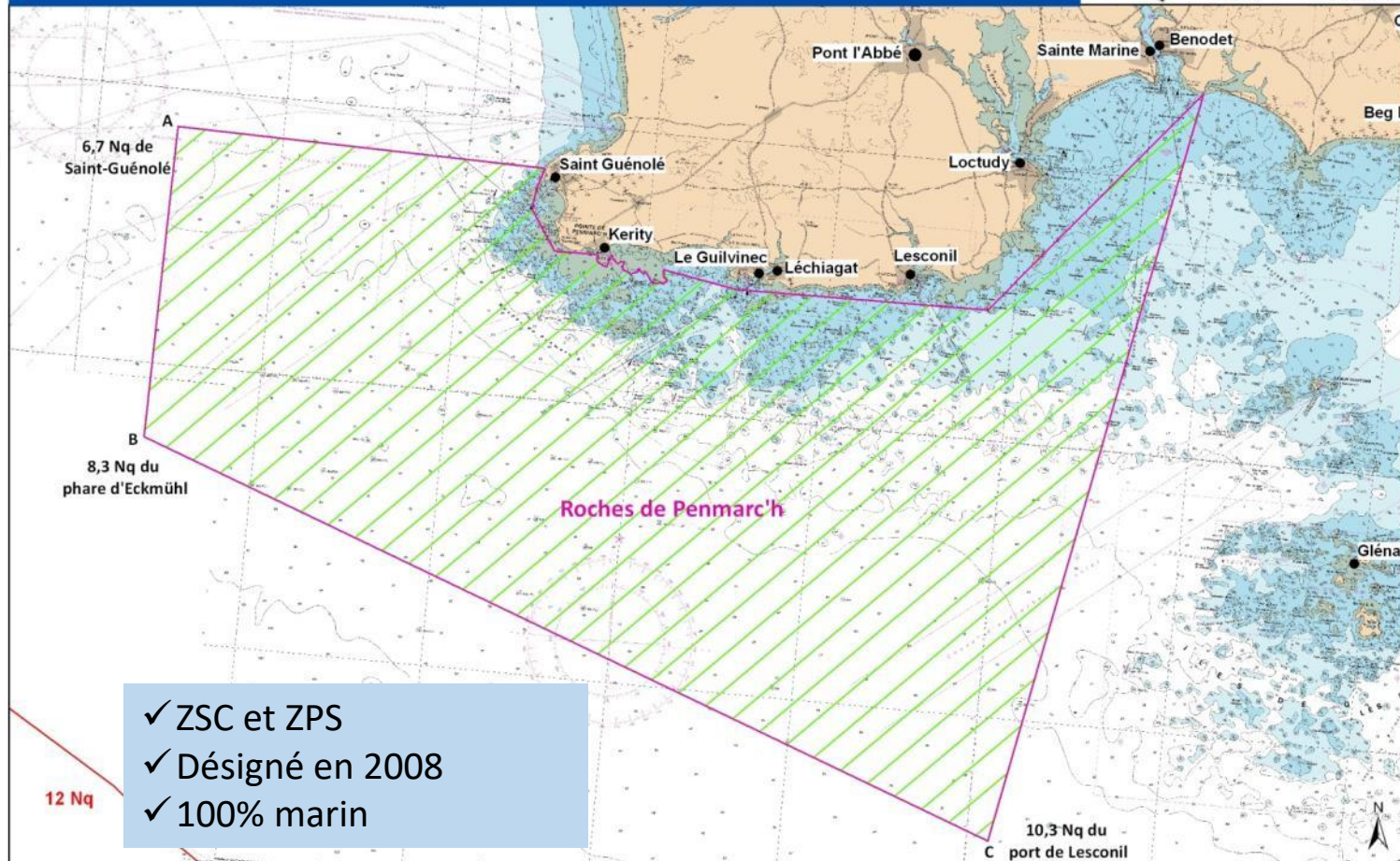
Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



Appui technique



Carte n° 1 - Site Natura 2000 en mer des Roches de Penmarc'h (ZSC, ZPS) :
périmètre.



« Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM. »

© SHOM – 2011 – reproduction interdite

Source des données :

- INPN : périmètres SIC, ZSC, ZPS.
- SHOM, carte de navigation format raster n°7031, 7146, 7147
- CRPMEM : délimitations maritimes

Réalisation : CRPMEM Bretagne,
S. Lecerf, 2012.



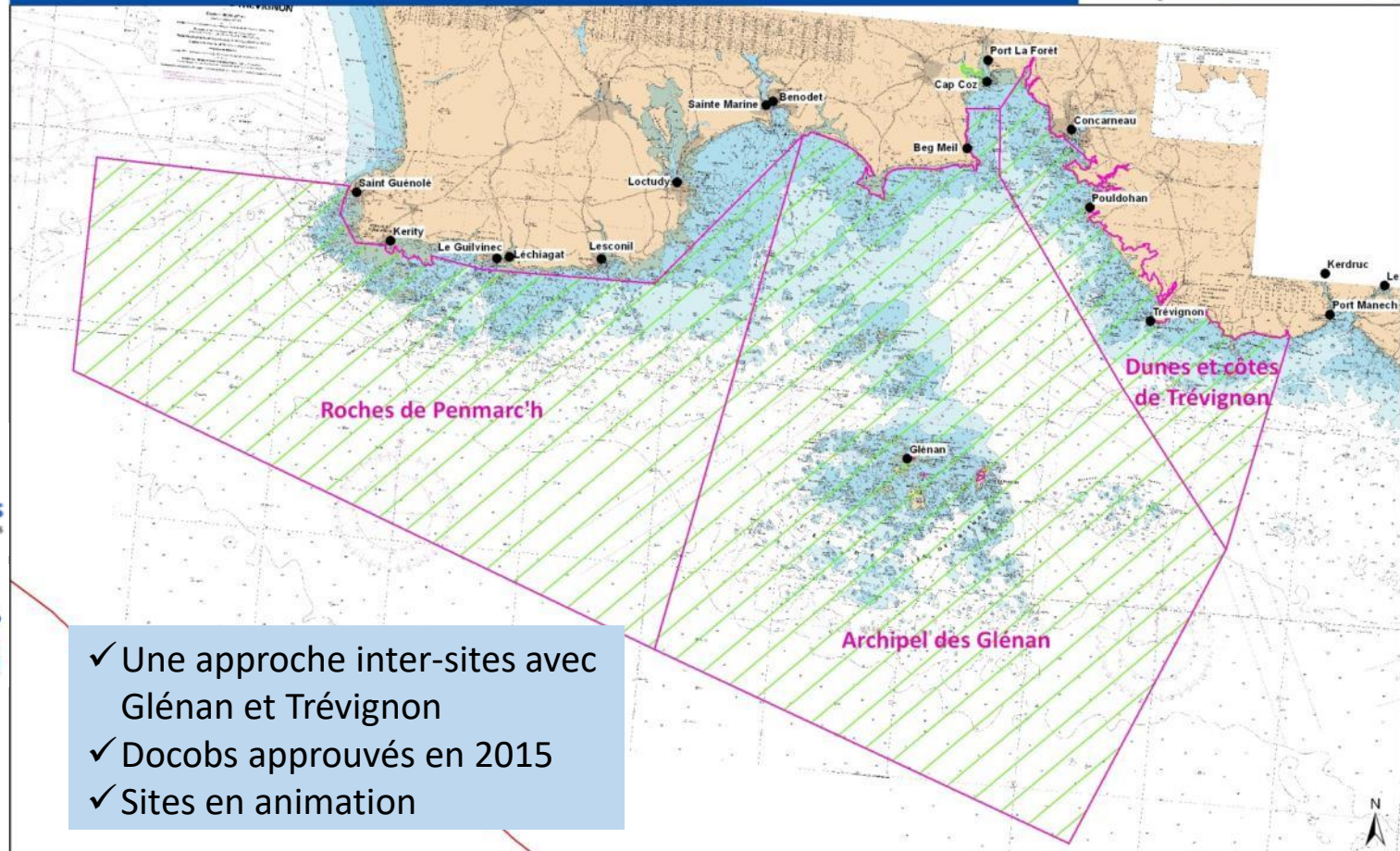
1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Carte n° 1 bis - Site Natura 2000 en mer des Roches de Penmarc'h : l'ensemble Penmarc'h - Glénan - Trévignon.

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne



- ✓ Une approche inter-sites avec Glénan et Trévignon
- ✓ Docobs approuvés en 2015
- ✓ Sites en animation

	Limite des 12 Nq
	Périmètres Natura 2000 : SIC et ZSC
	Périmètres Natura 2000 : ZPS
	Ports

0	5
Milles nautiques	
0	10
Kilomètres	
Système de coordonnées : Lambert 93/RGF Lambert 93/AG GRS 1980.	

« Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM. »

© SHOM - 2011 - reproduction interdite

Source des données :

- INPN : périmètres SIC, ZSC, ZPS.
- SHOM, carte de navigation format raster n°7031, 7146, 7147
- CRPMEM : délimitations maritimes

Réalisation : CRPMEM Bretagne, S. Lecerf, 2012.

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Récifs
(1170)



Bancs
de sable
(1110)



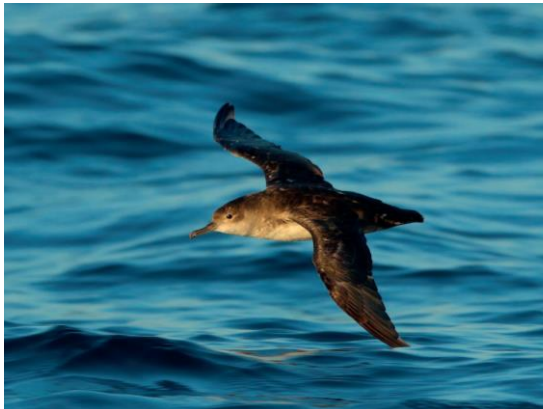
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140) : anecdotique

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Phoque gris, grand dauphin, marsouin commun



Plus de 40 espèces d'oiseaux marins



1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Thème de gestion	Code	Mesure / habitats ou espèces concernés	Priorité mesure
Exploitation des ressources halieutiques	MH1	Amélioration des connaissances sur les captures accidentelles d'espèces marines Natura 2000 par les engins de pêche	2 - Moyenne
	MH2	Amélioration des connaissances sur les interactions trophiques entre la pêche et les espèces marines N2000	1 - Faible
	MH3	Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	1 - Forte
	MH4	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	1 - Forte
	MH5	Détermination et évaluation des interactions spatiales locales entre les zones de pêche embarquée de loisirs et les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH6	Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013	1 - Forte
	MH7	Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH8	Amélioration des connaissances et veille sur les espèces invasives	2 - Moyenne
Fréquentation maritime et usages des fonds marins	MF1	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les activités subaquatiques de loisir et les habitats Natura 2000	1 - Faible
	MF2	Amélioration des connaissances sur l'impact des ancrages et mouillages sur les habitats Natura 2000	1 - Forte
Gestion spécifique des espèces	SP	Amélioration des connaissances sur le dérangement des espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Gestion spécifique des pollutions	PO1	Amélioration des connaissances sur les impacts des pollutions des eaux sur les habitats et espèces Natura 2000, suivi des réseaux de surveillance de la qualité des eaux et diagnostic approfondi sur les zones à forts enjeux	2 - Moyenne
	PO2	Amélioration des connaissances sur les impacts des macrodéchets sur les habitats et espèces Natura 2000, amélioration des modalités actuelles de gestion	2 - Moyenne
	PO3	Renforcement des synergies avec les politiques publiques sur l'eau	2 - Moyenne
	PO4	Promotion de politiques environnementales portuaires et soutien aux gestionnaires (ports et zones de mouillages collectifs)	2 - Moyenne
Gestion spécifique des phénomènes naturels	NA1	Amélioration des connaissances sur l'influence des facteurs climatiques et océanologiques sur les habitats et les espèces Natura 2000	1 - Faible
	NA2	Amélioration des connaissances sur les impacts de certains aménagements anthropiques littoraux et suivi des phénomènes morphosédimentaires sur le site Natura 2000	1 - Faible
Sensibilisation	CS	Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques	1 - Forte
Amélioration des connaissances et suivis	CC1	Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions	1 - Forte
	CC2	Suivi et évaluation périodique des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000 et de leur état de conservation	1 - Forte
Approches participatives	CP	Approche participative des usagers du site et acteurs locaux dans la caractérisation, l'évaluation et le suivi des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Charte		Charte Natura 2000	2 - Moyenne

8 grands thèmes regroupant 21 mesures hiérarchisées

+
La charte

Mise en œuvre progressive dans le cadre de l'animation du site

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Mesures concernant l'exploitation des ressources halieutiques :

- MH1 (et MH2) : problématique nationale, travaux en cours à l'échelle de la façade.
- MH3 : programme Life pêche à pied de loisir.
- MH4, MH6 et MH7 : projets HARPEGE1, HARPEGE2, DECIDER et SEPALG.

Thème de gestion	Code	Mesure / habitats ou espèces concernés	Priorité mesure
Exploitation des ressources halieutiques	MH1	Amélioration des connaissances sur les captures accidentelles d'espèces marines Natura 2000 par les engins de pêche	2 - Moyenne
	MH2	Amélioration des connaissances sur les interactions trophiques entre la pêche et les espèces marines N2000	1 - Faible
	MH3	Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	3 - Forte
	MH4	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	3 - Forte
	MH5	Détermination et évaluation des interactions spatiales locales entre les zones de pêche embarquée de loisirs et les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH6	Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013 *	3 - Forte
	MH7	Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH8	Amélioration des connaissances et veille sur les espèces invasives	2 - Moyenne

** Remplacée par le note technique du 21/01/2020 relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle pour la gestion des sites Natura 2000 / MTES, MAA*

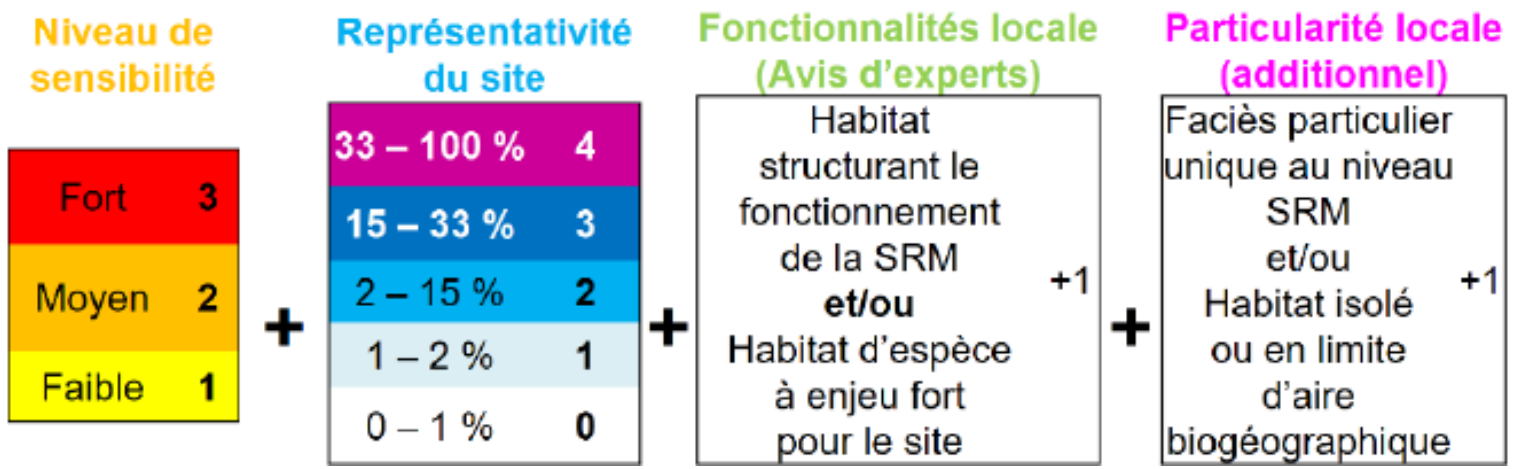
1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h, et contexte de ce groupe de travail
- 2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats marins sur le site**
3. « Analyse des risques de dégradation » des habitats marins par la pêche professionnelle, et propositions de mesures pour les réduire
 - Cadre réglementaire
 - Méthode et données mobilisées
 - Risques de dégradation identifiés
 - Propositions de mesures
4. Perspectives et mise en œuvre des mesures :
 - Modalités pour la mise en œuvre des mesures
 - Acquisition de connaissances et suivis
 - Présentation du projet « RESPECT » de sensibilisation des pêcheurs professionnels à la biodiversité marine

2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

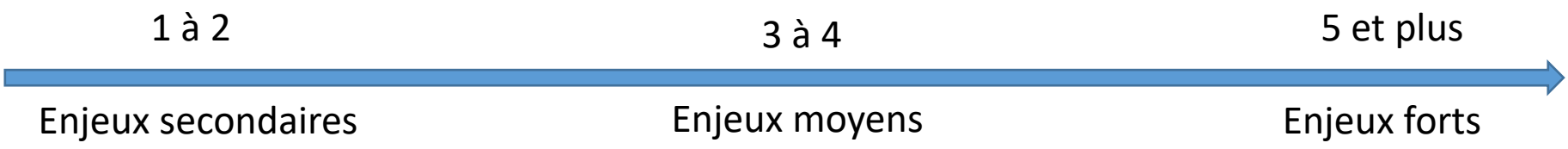
- Application de la méthode de priorisation des **enjeux écologiques** pour les sites N2000 marins (cf. méthode utilisée pour la DCSMM ; guide d'élaboration des plans de gestion (CT 88))
 - Pour servir d'aide à la décision sur le territoire et à l'échelle nationale,
 - Pour garantir une cohérence et une articulation entre les politiques publiques,
 - Pour connaître la responsabilité du site vis-à-vis du réseau Natura 2000,
 - Pour prioriser et justifier les mesures et actions à mettre en œuvre
- Identification des **enjeux écologiques** pour lesquels l'atteinte ou le maintien du bon état de conservation revêt un caractère prioritaire au regard de la **représentativité** de l'espace considéré pour cet enjeu, de sa **sensibilité** et de son importance **fonctionnelle**.

2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu =



Les indices de responsabilité sont classés pour déterminer une **priorisation des enjeux** sur notre site :



2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

- **Habitats génériques** issus de la *Directive Habitat, Faune, Flore* déclinés en **habitats élémentaires** dans le *Cahier Habitats Côtiers* du Muséum national d'Histoire Naturelle (2004)

Roches de Penmarc'h	Surface (ha)	Total national (Ha)	Représentativité du site (%)	Sensibilité (MNHN, 2016)	Fonctionnalité /spécificité : expertise locale du DOCOB	Enjeux DOCOB	Enjeux révisés
1140- 1/2/3/4/5/6 Replats exondés à marée basse	306	104 601 (1140)	0,3	Faible à moyenne (1140-3/5/6)	Source de nourriture pour les poissons à marée haute, pour les oiseaux à marée basse	Fort	Secondaire à moyen (1140-3/5/6)
1170-2/3 Récifs médiolittoraux	695,7	34 117 (1170-2/3/8/9)	2	Moyenne à forte pour le 1170-2	Micro-habitats, supports pour de nombreuses espèces (anémones, éponges, gastéropodes...)	Moyen	Moyen à fort (1170-2)
1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés	776,4	113 983	0,7	Moyenne	Rôle de nourricerie pour les poissons plats; espèces benthiques diversifiés (bivalves, amphipodes...)	Fort	Moyen
1110-3 Sables grossiers et graviers, bancs de maërl	5917,6	367 523	1,6	Moyenne	Diversité des niches (plus le sédiment est hétérogène) et des espèces; zone de nourricerie de bivalves et poissons; Production primaire (mise à disposition de matière organique)	Fort	Moyen
1170-5/6 – Récifs infralittoraux	5829,4	149 761 (1170-5/6/7)	3,9	Forte	Enjeu fort du secteur pour la SRM (DCSMM), zone de production primaire, abri d'espèces (crustacés, poissons ...)	Moyen	Fort
1170 - R09 Roches et blocs circalittoraux	11759,7	251 090 ?	4,6	Moyenne	Enjeu fort du secteur pour la SRM (DCSMM); Support de biodiversité	Moyen	Moyen

2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

- Des **habitats particuliers** identifiés pour leur intérêt écologique et leur rôle de soutien à la biodiversité (habitats bioconstruits)

Habitats particuliers							
1140-3, Bancs à lanice	1,5	243	0,6	Faible (MARLIN)	Zone d'alimentation pour les poissons plats à marée haute, et pour les oiseaux à marée basse ; rôle structurant sur le biotope et les esp associées	non défini	Secondaire
1170-5, Laminaires mixtes clairsemés	103	42 201	0,2	Forte	Production primaire, zone de refuge et d'alimentation (crustacés et poissons prédateurs), microhabitat (crampons des laminaires), fréquentation phoques Conditions favorables au développement des laminaires (sous-estimation de la superficie des laminaires)	Moyen	Moyen à fort
1110-1, Herbier <i>Zostera marina</i>	128	4 967	2,6	Forte	Zone de refuge et d'alimentation (hippocampe, crustacés, poissons prédateurs), de nurserie poissons plats, biodiversité importante Dvlpt des herbiers de <i>Zostera marina</i> optimum au regard des conditions environnementales observables sur le site	Fort	Fort
1170-2, Macroalgues intertidales	444,7	12 627	3,5	Forte	Ceintures d'algues brunes, rouges, diversité des herbivores	Moyen	Fort
1170-5, Macroalgues subtidales	29,3	18 505	0,1	Moyenne	Rôle de soutien à la biodiversité; production primaire importante; fréquentation phoques	Moyen	Secondaire
1170-3, Moulières intertidales	0,7	1491	0,05	Moyenne	Habitat complexe des moulières servant de zone refuge pour de nbses espèces	Moyen	Secondaire

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h, et contexte de ce groupe de travail
2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats marins sur le site
3. **« Analyse des risques de dégradation » des habitats marins par la pêche professionnelle, et propositions de mesures pour les réduire**
 - **Cadre réglementaire**
 - **Méthode et données mobilisées**
 - **Risques de dégradation identifiés**
 - **Propositions de mesures**
4. Perspectives et mise en œuvre des mesures :
 - Modalités pour la mise en œuvre des mesures
 - Acquisition de connaissances et suivis
 - Présentation du projet « RESPECT » de sensibilisation des pêcheurs professionnels à la biodiversité marine

Activités s'exerçant en site Natura 2000 :

- Etat des lieux socio-économique du DOCOB
- Certaines activités soumises à évaluation des incidences

Cas de la pêche professionnelle :

Réalisation d'une analyse de risques de porter atteinte aux objectifs de conservation du site par les activités de pêche professionnelle (qui dispense des évaluations d'incidences)

- Inscription dans la loi Biodiversité de 2016 : **en cas de risque d'atteinte aux objectifs de conservation du site, des mesures réglementaires doivent être prises**
- Mise en œuvre selon une **méthode développée au niveau national permettant d'identifier des « risques de dégradation »**, et cadrée par la circulaire du 30 avril 2013 (> mise à jour en 2020).

Financement : FEAMP.

Partenariat : CRPMEM Bretagne / OFB.

Comité de suivi du projet : Etat (Prémar, DIRM, DREAL, DML29), OFB, CRPMEM, CDPMEM29/22/56/35, opérateurs des sites Natura 2000.

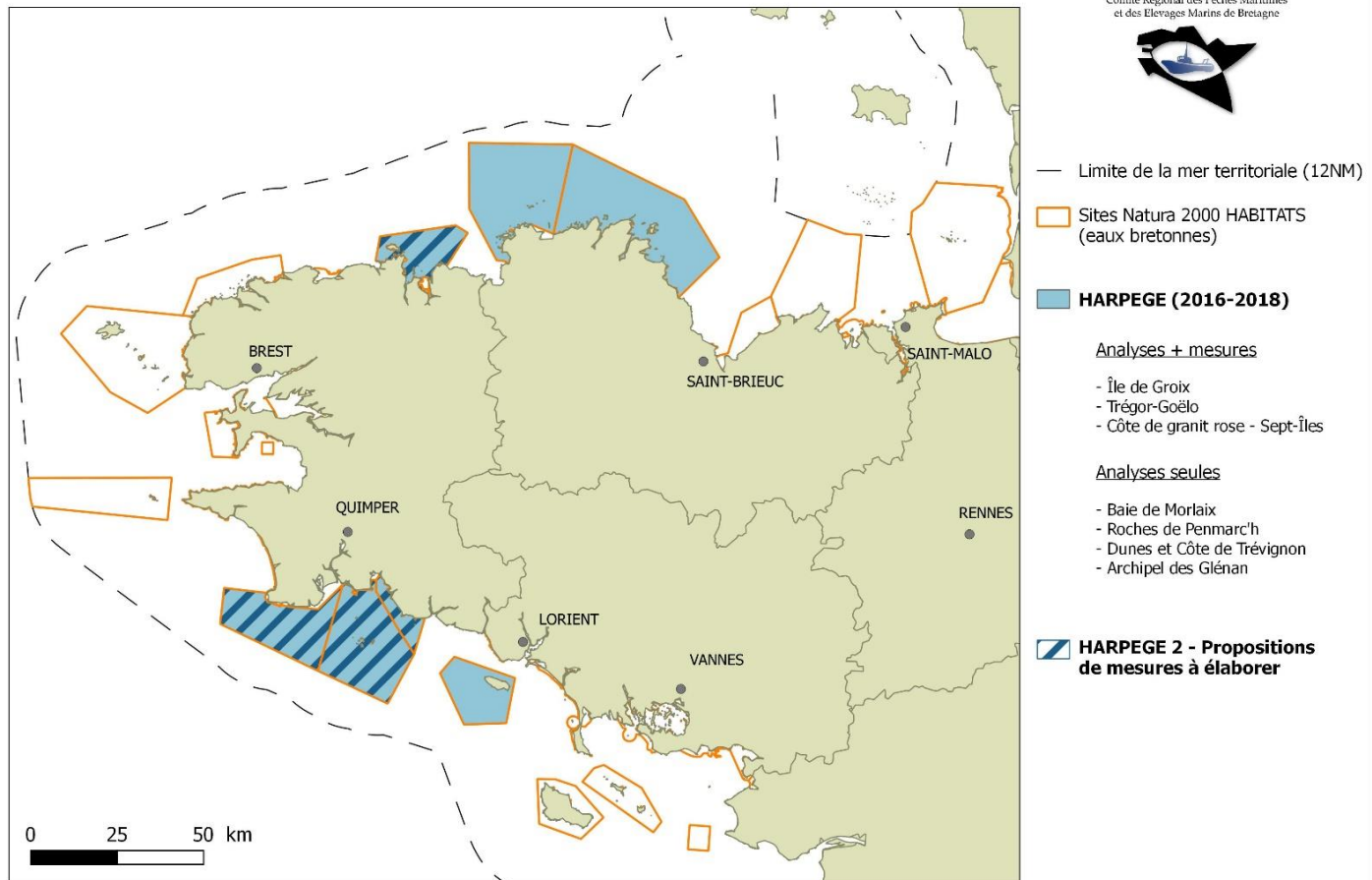
HARPEGE (2016-2018)

Réalisation des
analyses de
risques

HARPEGE 2 (2018-2020)

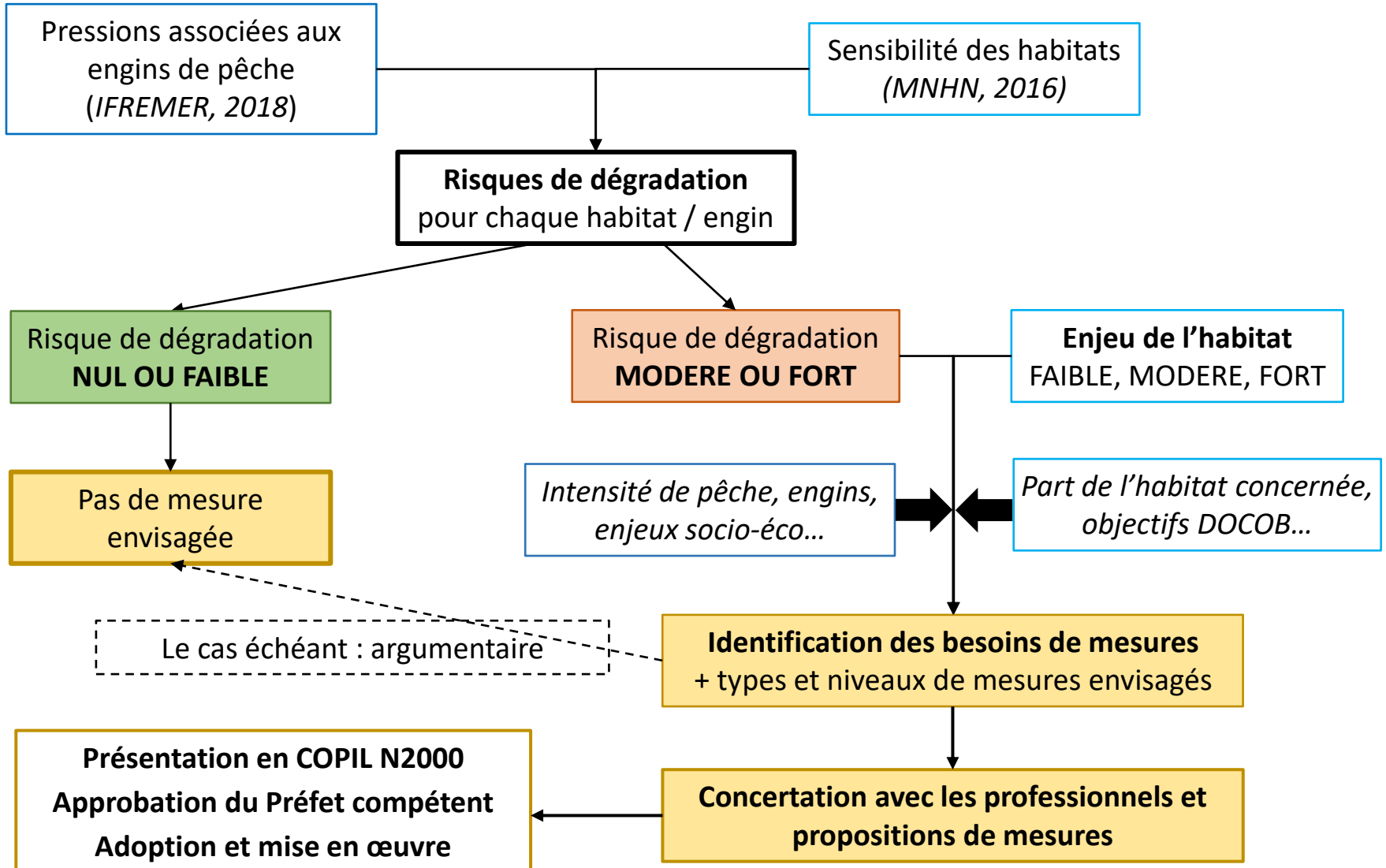
Elaboration des
propositions de
mesures

Sites Natura 2000 inscrits dans les projets HARPEGE et HARPEGE 2



Méthode et données mobilisées

Principes méthodologiques retenus (d'après la méthode nationale)



Méthode et données mobilisées : les habitats

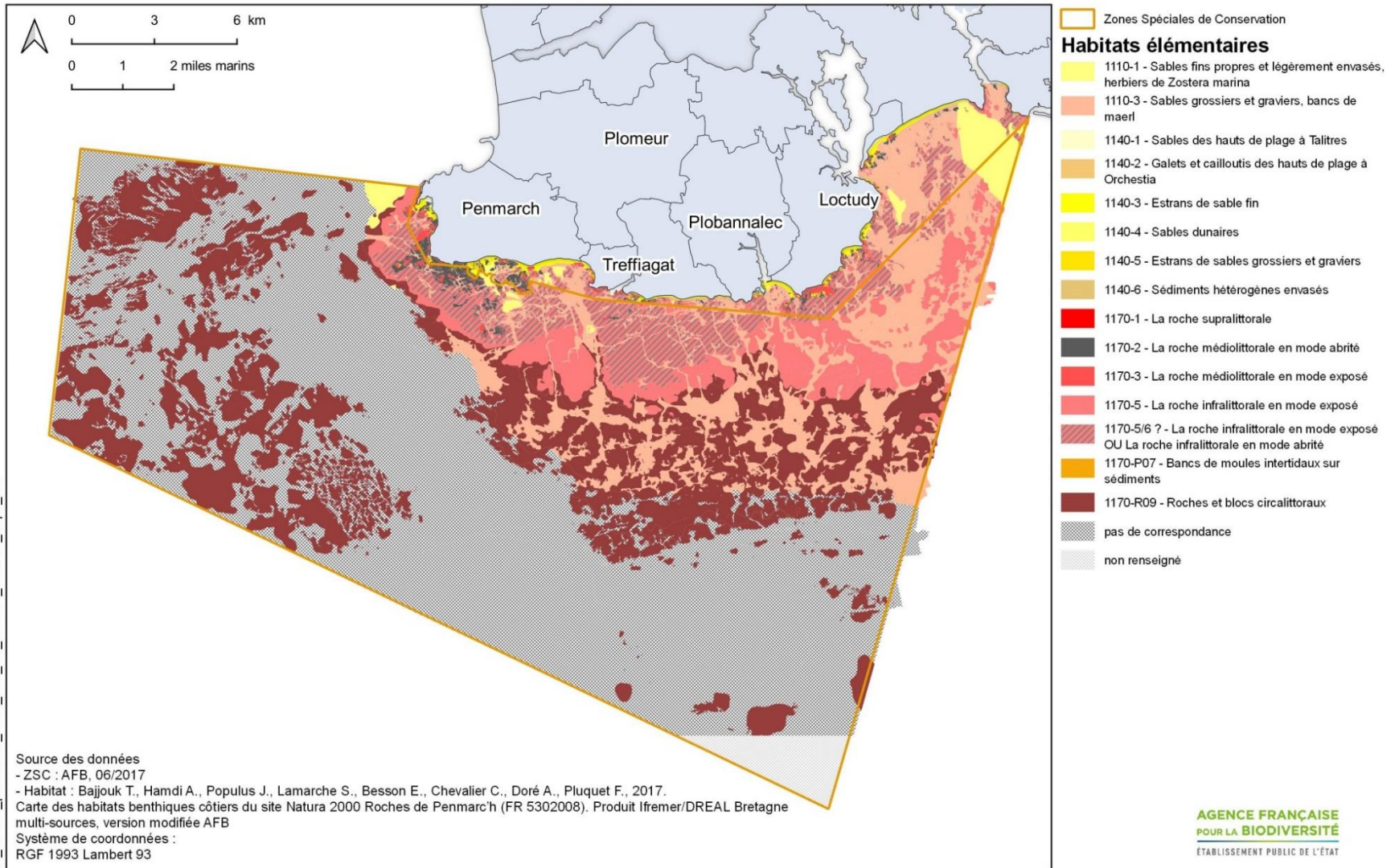


SITES NATURA 2000 ROCHES DE PENMARC'H

Habitats élémentaires

EDITEE LE :

11/2018



Méthode et données mobilisées : les habitats

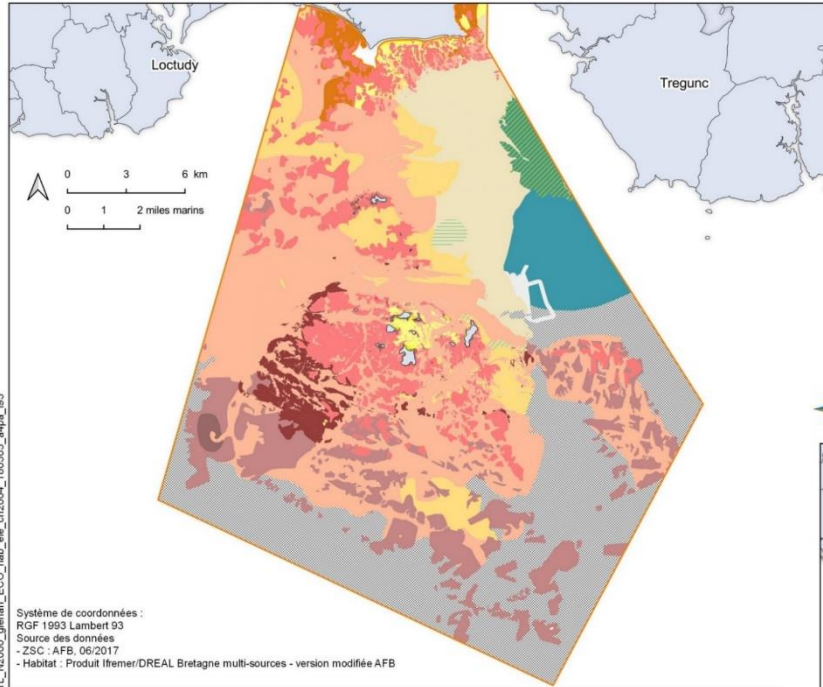


SITES NATURA 2000 ARCHIPEL DES GLENAN

Habitats élémentaires

EDITEE LE :

11/2018

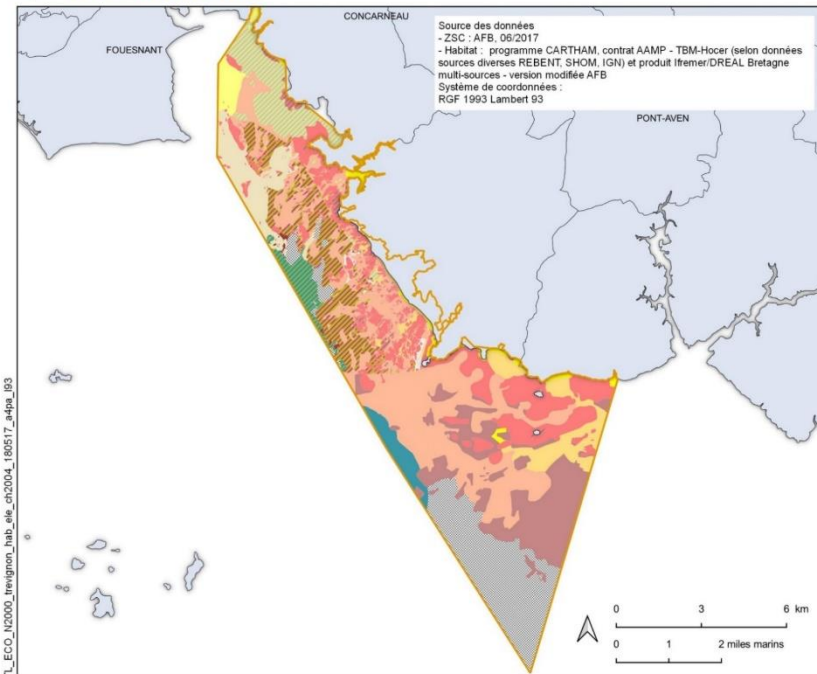


SITES NATURA 2000 DUNES ET COTES DE TREVIGNON

Habitats élémentaires

EDITEE LE :

7/2018



Méthode et données mobilisées : les habitats

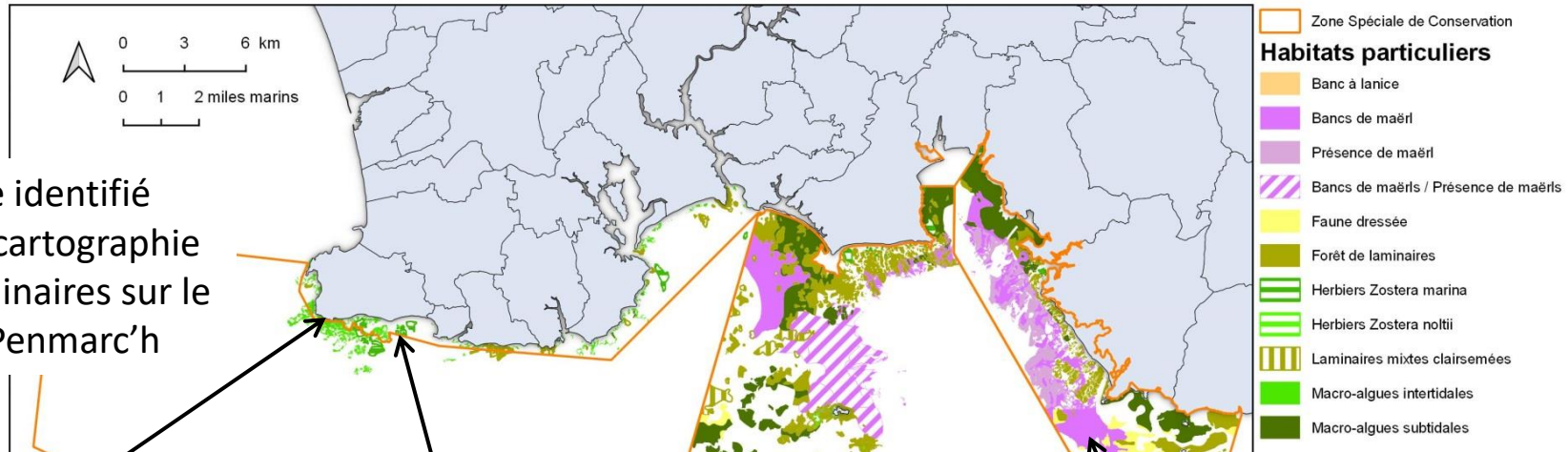


SITES NATURA 2000 ARCHIPEL DES GLENAN - ROCHES DE PENMARC'H - DUNES ET COTES DE TREVIGNON

EDITEE LE

6/2018

Habitats particuliers



Manque identifié
dans la cartographie
des Laminaires sur le
site de Penmarc'h

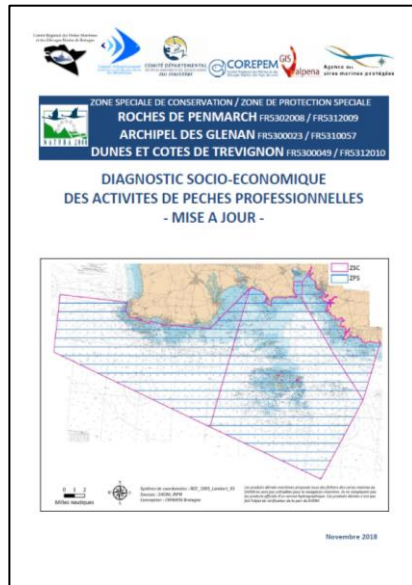


ATL_ECO_N2000_penmarch_glen

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93
Source des données
- ZSC : AFB, 06/2017
- Habitat : Produit Ifremer/DREAL

Méthode et données mobilisées : les activités de pêche

- Mise à jour en 2018 des données « pêche » figurant dans les 3 Documents d'objectifs, pour les besoins de « l'analyse de risques pêche »

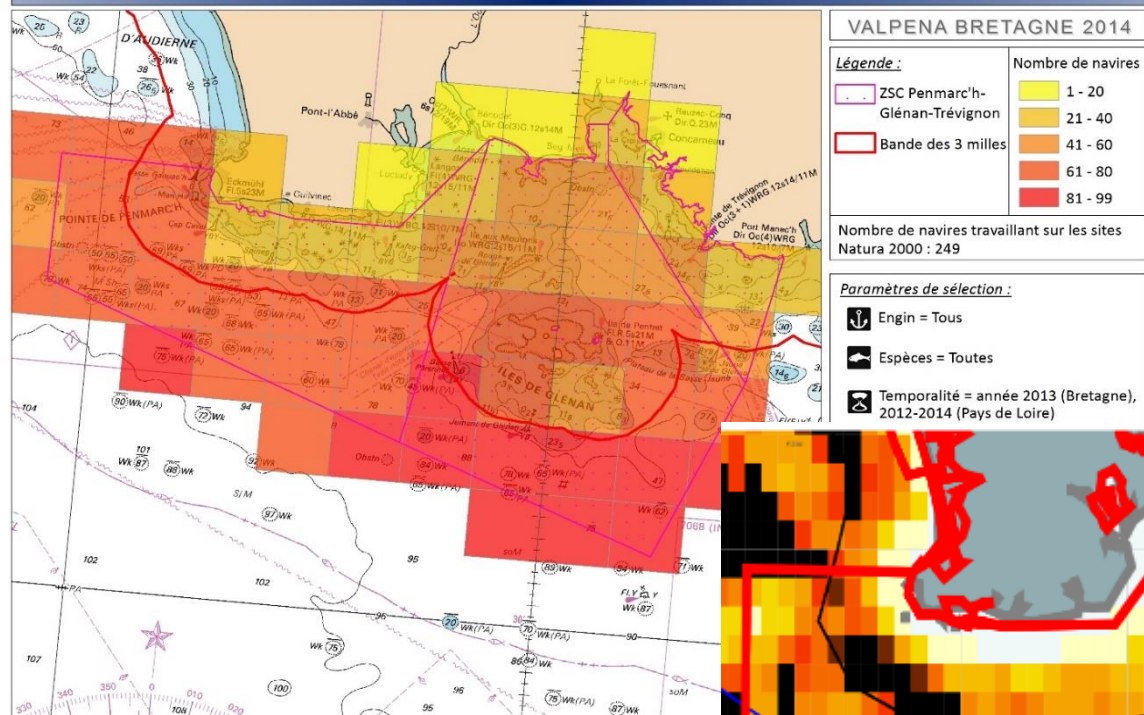


Métiers	Nb de navires (données Valpena 2013)	Site N2000 concerné		
		Penmarc'h	Glénan	Trevignon
Chaluts de fond jumeaux à langoustines et à poissons	92	X	X	X
Filet droit et filet trémail	72	X	X	X
Casier à gros et à petits crustacés	41	X	X	X
Ligne	37	X	X	X
Palangre	34	X	X	X
Bolinche	20	X	X	X
Chalut pélagique	4 bretons + 15 ligériens* (*années 2012-14)	X	X	
Drague à coquille St-Jacques	7		X	X
Chalut à lançon	7	X	X	
Drague à lançon	5	X		X
Scoubidou à goémon	4	X		
Drague à bivalves	4		X	
Nasse à poissons	3	X		
Pêche en plongée sous-marine de l'ormeau (+ oursin pour les Glénan)	3	X	X	X
Peigne à hyperborea	1	X		
Drague à oursins	Absence de données Valpena		X	
Pêche de pouce-pied			X	
Récolte des algues de rive		X		X

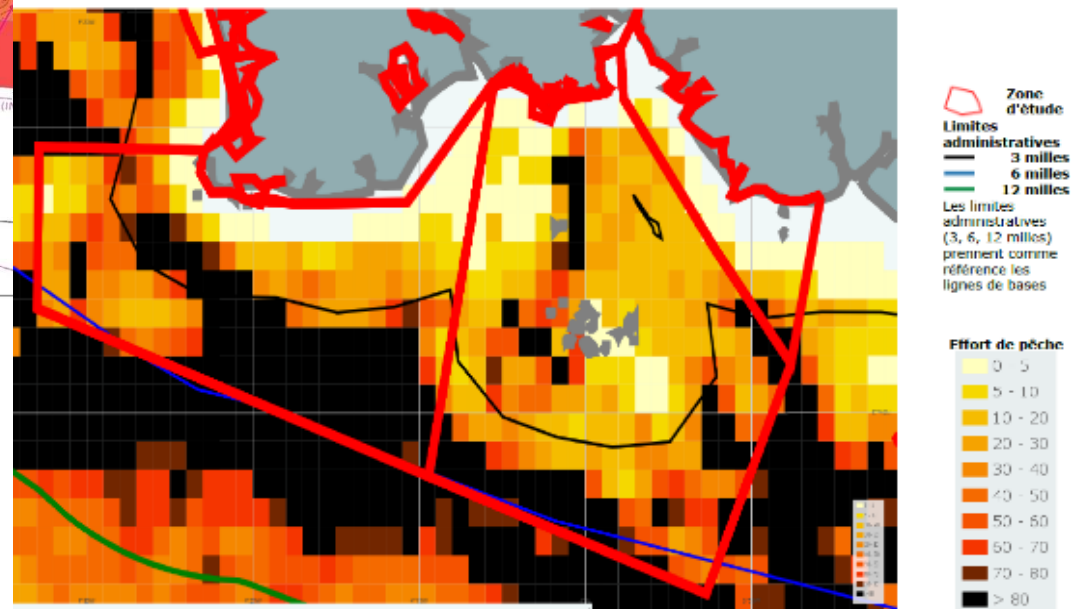
Méthode et données mobilisées : les activités de pêche

- 2 sources de données pêche : Valpena (enquêtes 3 milles*3milles) et SIH Ifremer (VMS)

Flottes travaillant sur Penmarc'h-Glénan-Trévignon : indicateur de densité annuelle tous métiers confondus

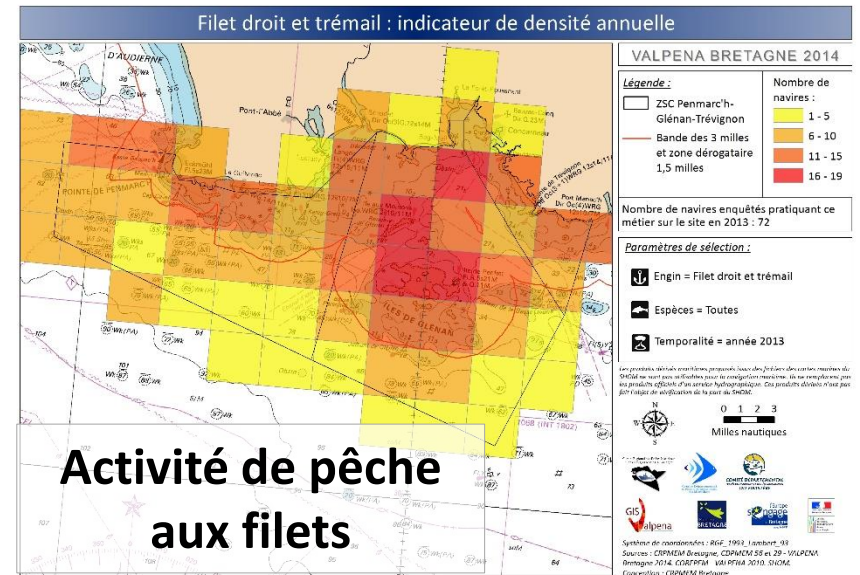
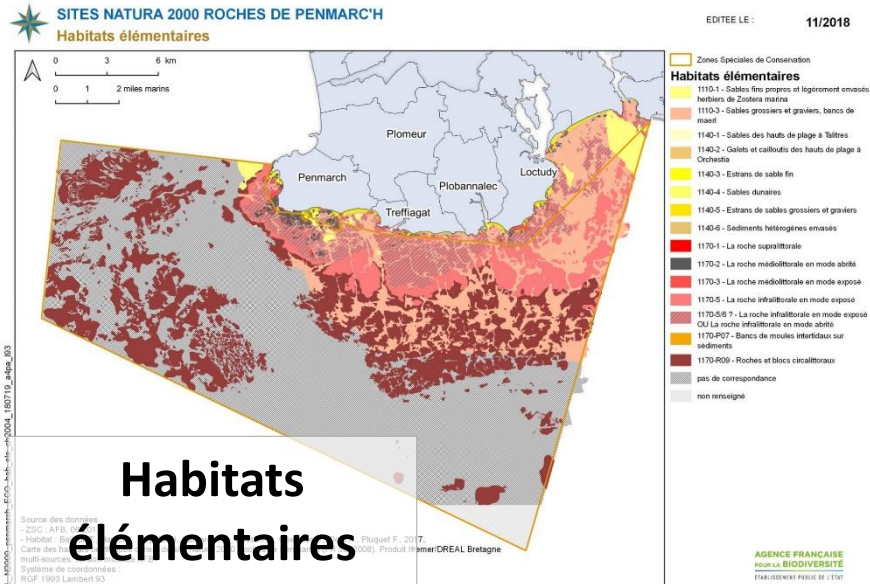


Répartition du nombre de navires en 2013, tous métiers confondus

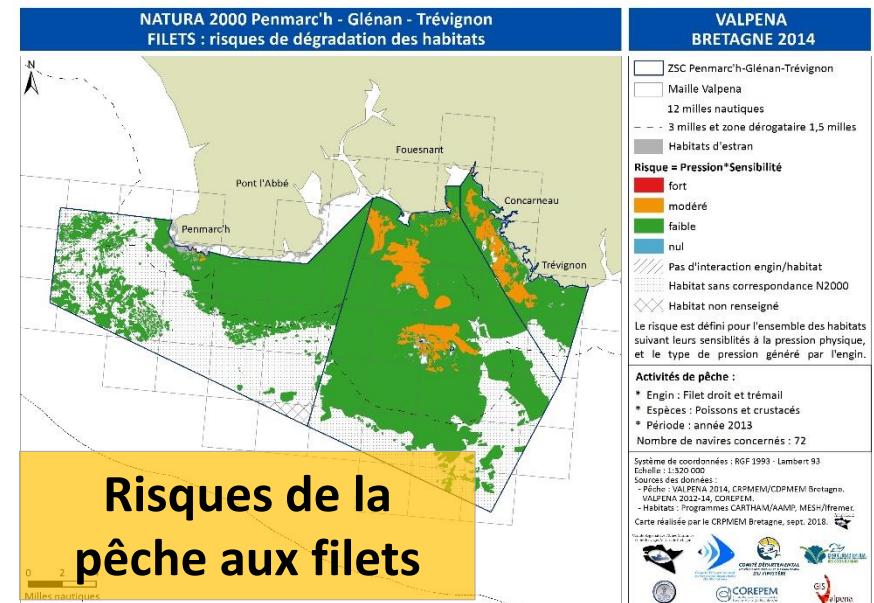


Spatialisation du temps de pêche estimé (en heures) à l'échelle de 1'1' des navires français géolocalisés en 2012, tous engins confondus.

Méthode et données mobilisées : illustration des résultats



Matrice de **sensibilité** de chaque habitat et faciès particulier (MNHN 2016), aux différentes **pressions physiques** générées par les engins de **pêche** (Ifremer 2018)



Risques de dégradation identifiés

Toutes les interactions entre les engins de pêche et les habitats ont été étudiées.

Risques de dégradation Roches de Penmarc'h

Habitats élémentaires / Habitats particuliers	Bolinche	Chalut pélagique	Chalut de fond à poissons et céphalopodes Gréement lourd	Chalut de fond à poissons et céphalopodes Gréement léger	Chalut de fond à lançon	Drague à lançon	Drague à coquille St-Jacques	Nasse	Casier	Palangres de fond	Filets calés	Mouillages filet, casier, palangre, nasse	Ligne	Plongée	Peigne	Scoubidou
1110-1-Herbiers <i>Zostera marina</i>						(enquêtes)									∅	∅
1110-1- Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers à <i>Zostera marina</i> -peu-ensavé						(enquêtes)									∅	∅
1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl			(enquêtes)	(enquêtes)			(enquêtes)								/	/
1140-3 - Estrans de sable fin															/	/
1140-5 - Estrans de sables grossiers et graviers															/	/
1170-2 La roche médiolittorale en mode abrité					(enquêtes)	∅									/	/
1170-2-Macro-algues intertidales					(enquêtes)	∅									/	/
1170-3 La roche médiolittorale en mode exposé					(enquêtes)	∅									/	/
1170-5-La roche infralittorale en mode exposé					(enquêtes)	∅										
1170-5-Laminaires mixtes clairsemées																
1170-5-Macro-algues subtidales															(enquêtes)	
1170-R09-Roches et blocs circalittoraux			peu probable	peu probable	(enquêtes)	∅	∅								(enquêtes)	(enquêtes)

Légende

	Risque fort
	Risque modéré
	Risque faible
	Risque nul

	Absence d'interaction spatiale lors du croisement des données pêche/habitats
∅	"Pas d'interaction" engin/habitat (issu de l'application des matrices Pressions/sensibilités)
	Interaction écartée (habitat d'estran)
/	Cas particuliers: - l'habitat correspond à la ressource pêchée (laminaires et 1170-5/6) - la pêche à pied ne s'exerce que sur l'estran.
(enquêtes)	Interaction écartée après étude des données fines d'enquêtes et des retours de pêcheurs *

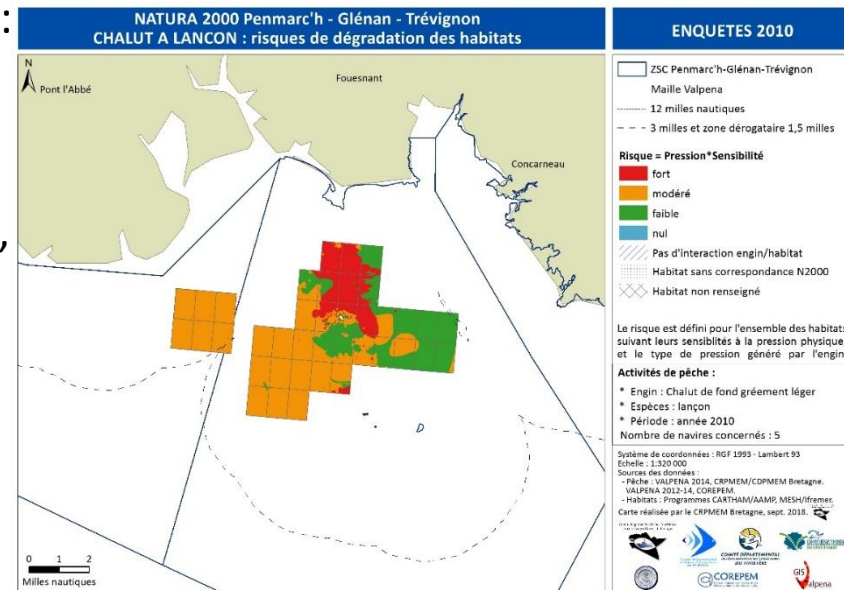
* description des différents cas dans le texte du rapport

Risques de dégradation et propositions de mesures (métiers du lançons)

Chalut de fond à lançon / 1110-3 Sables grossiers :

- Risque modéré
- Enjeu moyen de l'habitat
- Zones de pêche très localisées (2% de l'habitat), et engin qui effleure le fond

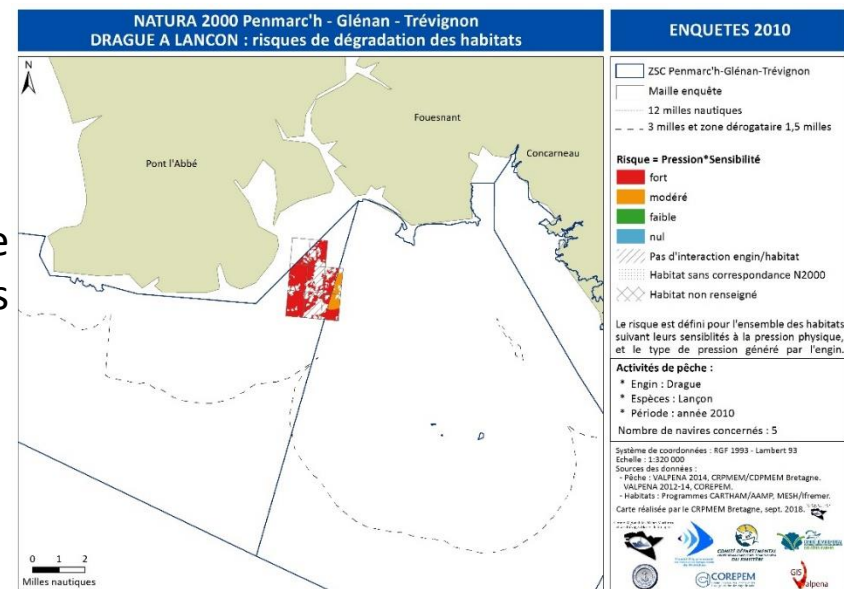
➔ Absence de proposition de mesure : priorisation sur le maërl à l'échelle des 3 sites



Drague à lançon / 1110-3 Sables grossiers

- Risque fort
- Enjeu moyen de l'habitat
- Zones de pêche très localisées (5% de l'habitat), effort de pêche très limité (5 navires en déc. / janvier, traits < 1h).

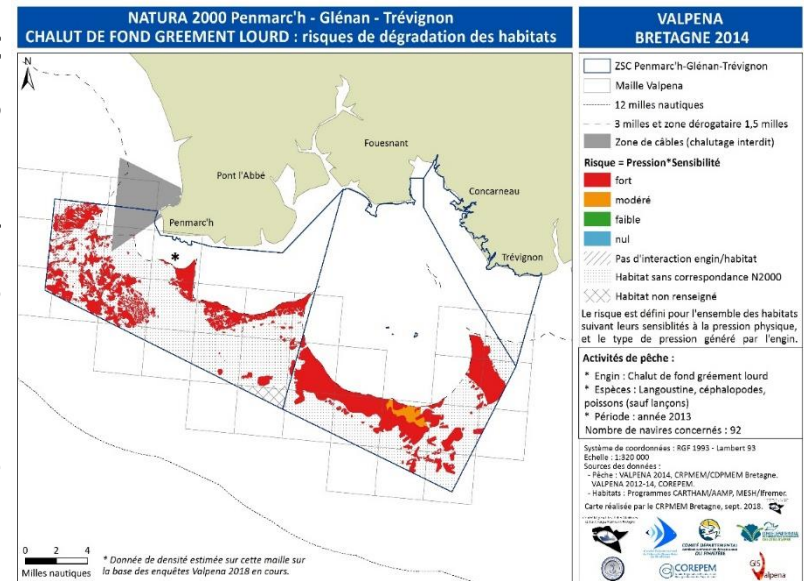
➔ Absence de proposition de mesure : priorisation sur le maërl à l'échelle des 3 sites



Risques de dégradation et propositions de mesures (chaluts de fond)

Chalut de fond à langoustines, poissons et céphalopodes / habitat 1170-R09 Roches et blocs circalittoraux :

- Risque qualifié de « peu probable », fort pour les gréements lourds, et modéré pour les gréements légers
- Interaction peu probable : habitat non ciblé, interaction accidentelle (risque d'avarie pour le train de pêche)
- Enjeu moyen de l'habitat
- Pas de zone de fort enjeu connue



- ➡ Absence de proposition de mesure en l'état actuel des connaissances
- ➡ Proposition de sensibilisation des pêcheurs aux enjeux des roches circalittorales (projet RESPECT)

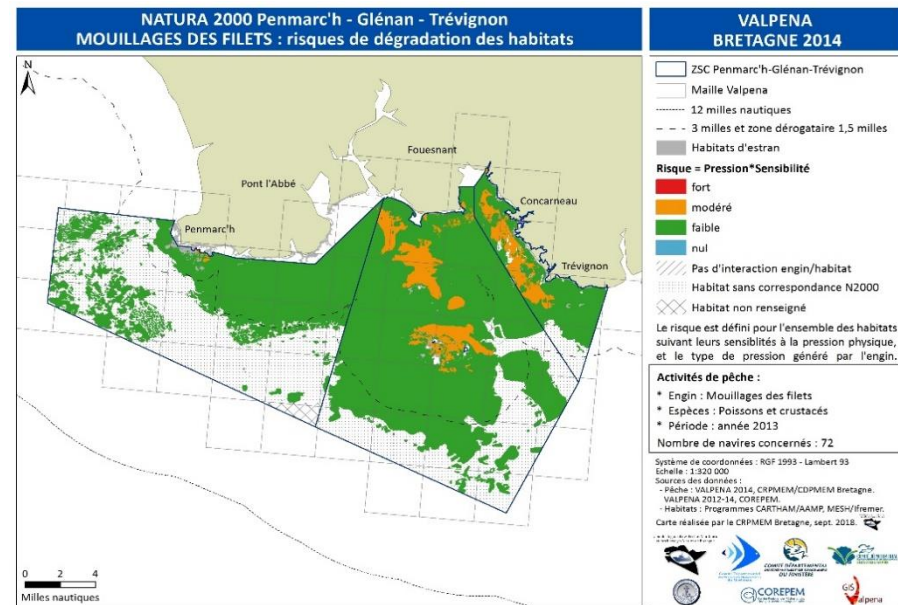
Risques de dégradation et propositions de mesures (arts dormants : filets calés, casiers, palangres)

Filets et mouillages des arts dormants / herbiers de *Zostera marina* :

- Risque modéré
- Enjeu fort de l'habitat
- Fréquentation très limitée / pression modérée des engins

➡ Proposition de sensibilisation des pêcheurs aux enjeux de conservation des herbiers (projet RESPECT) :

- ✓ Actions d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs sur les intérêts écologiques associés aux herbiers de zostère.
- ✓ Transmission de la cartographie des herbiers de zostère du site, compatible avec les ordinateurs de bord.
- ✓ Incitation à éviter les herbiers ou à adapter leurs pratiques : adapter les lestages pour qu'ils ne s'accrochent pas dans les herbiers.



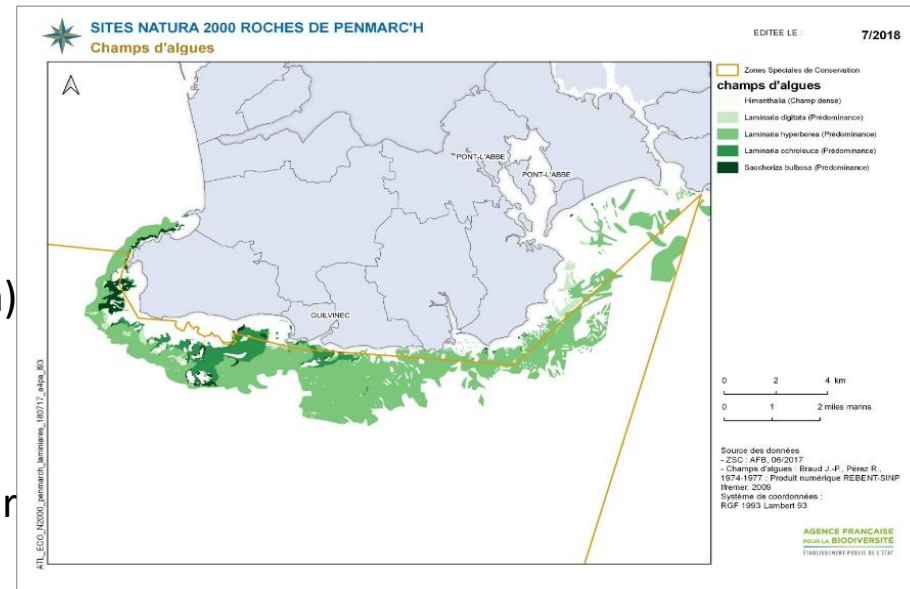
Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières)

Activités goémonières / 1170-5 Roche infra. – Laminaires

- Exploitation encadrée
- Avis Ifremer + capacité annuelle (biomasse)
- Navires équipés de VMS (géolocalisation) *(depuis 2019 pour le scoubidou)*

Discussions sur les mesures :

- Echanges avec l'Ifremer et le PNMI : retour d'expériences sur l'Iroise
- Résultats du projet SEPALG (MNHN/Ifremer /CRPM/CDPM29) mené sur Roches de Penmarc'h sur l'impact du peigne et du scoubidou sur l'habitat rocheux.



Roches à laminaires (Ifremer 2009)



Scoubidou à digitata © R. Derrien

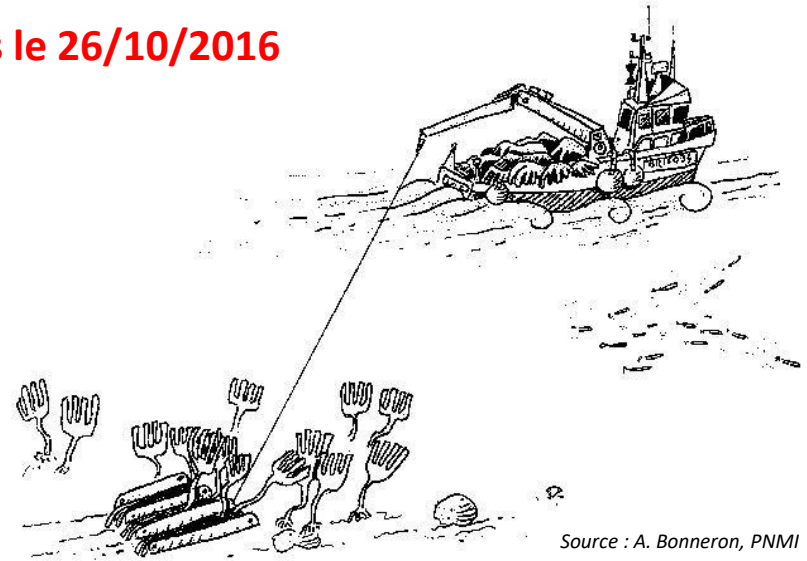


Peigne à hyperborea © R. Derrien

Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières : peigne)

Peigne à *L. hyperborea* : ✕ pêche fermée depuis le 26/10/2016

- Risque fort
- Enjeu fort de l'habitat et sensibilité particulière des champs de blocs
- Pratiqué par 1 navire de 2013 à 2015, puis par 3 navires en 2016 > fermeture
- Système de jachères (cycle de 3 ans), normalisation du peigne



Selon le programme SEPALG mené sur Roches de Penmarc'h (MNHN/Ifremer /CRPM/CDPM29) :

Conclusion sur l'impact de la récolte au peigne, sur la base des études menées avec 1 des 3 navires (Caractéristiques : Longueur 11,50m, puissance 74kW / Largeur du peigne 1,90m, hauteur 14 cm) :

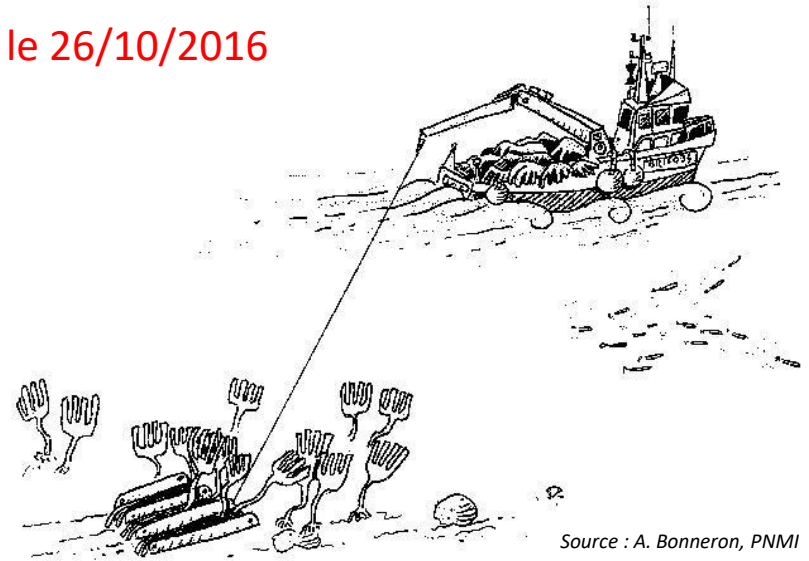
- Récolte de la *L. hyperborea* qui n'affecte pas les autres espèces de la sous strate
- Prélèvement faible à nul des blocs de roches,
- Aucun bloc de roche n'a été retourné

Limites de l'étude : taille de blocs relativement grande sur site ; caractéristiques du navire et du peigne.

Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières : peigne)

Peigne à *L. hyperborea* : ✕ pêcheur fermée depuis le 26/10/2016

- Risque fort
- Enjeu fort de l'habitat et sensibilité particulière des champs de blocs
- Pratiqué par 1 navire de 2013 à 2015, puis par 3 navires en 2016 > fermeture
- Système de jachères (cycle de 3 ans), normalisation du peigne, VMS



Source : A. Bonneron, PNMI

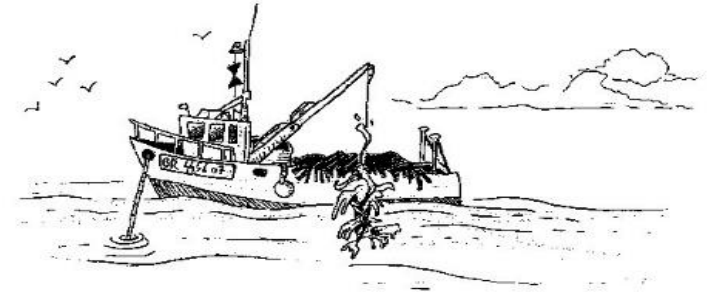
➔ Proposition de mesures :

- **Recensement des connaissances et lacunes** sur la localisation des champs de blocs
- **Acquisitions de connaissances complémentaires** sur la localisation des champs de blocs sensibles au retournement par le peigne
- **Suivi de la biodiversité associée aux habitats de laminaires**, et de leurs fonctionnalités (modalités à définir)
- **Sensibilisation** : réflexions à mener sur l'aspect temps de traîne
- **Mesure réglementaire** : en l'état des connaissances sur les champs de blocs, absence de mesure spatiale. Si des secteurs de champs de blocs sensibles aux retournements sont identifiés, la discussion sera relancée (mesures spatiale ou technique).

Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières : scoubidou)

Scoubidou à *L. digitata*

- Risque modéré
- Enjeu fort de l'habitat et sensibilité particulière des champs de blocs
- Pratiqué de mai à octobre, par 3 navires



Source : A. Bonneron, PNMI

Selon le programme SEPALG mené sur Roches de Penmarc'h (MNHN/Ifremer/CRPM/CDPM29) :

Selon les conditions de l'étude :

- Absence d'impact significatif d'une récolte au scoubidou sur la biocénose des roches subtidales (abondance des espèces) et sur les laminaires elles-mêmes (densité & longueur cumulée).
- L'impact de la récolte sur la biocénose à laminaires d'un plateau rocheux est faible et les observations laissent penser que le scoubidou n'impacte pas la sous-strate algale.

Limites de l'étude : saison tardive diminuant l'efficacité du scoubidou, résultats exploitables dans les conditions de l'étude (travail en dérive, puissance du navire)

—> En l'état des connaissances, absence de mesure réglementaire complémentaire à l'encadrement actuel de l'activité.

Mise en œuvre de suivi de l'habitat pour veiller au maintien de la biodiversité associée et de ses fonctionnalités (modalités à définir).

Risques de dégradation et propositions de mesures

Site Roches de Penmarc'h : bilan des besoins de mesures identifiés et des conclusions retenues pour les risques forts et modérés (conclusion des Comités de suivi HARPEGE 2 du 8/10/2019 et du 4/12/2020)

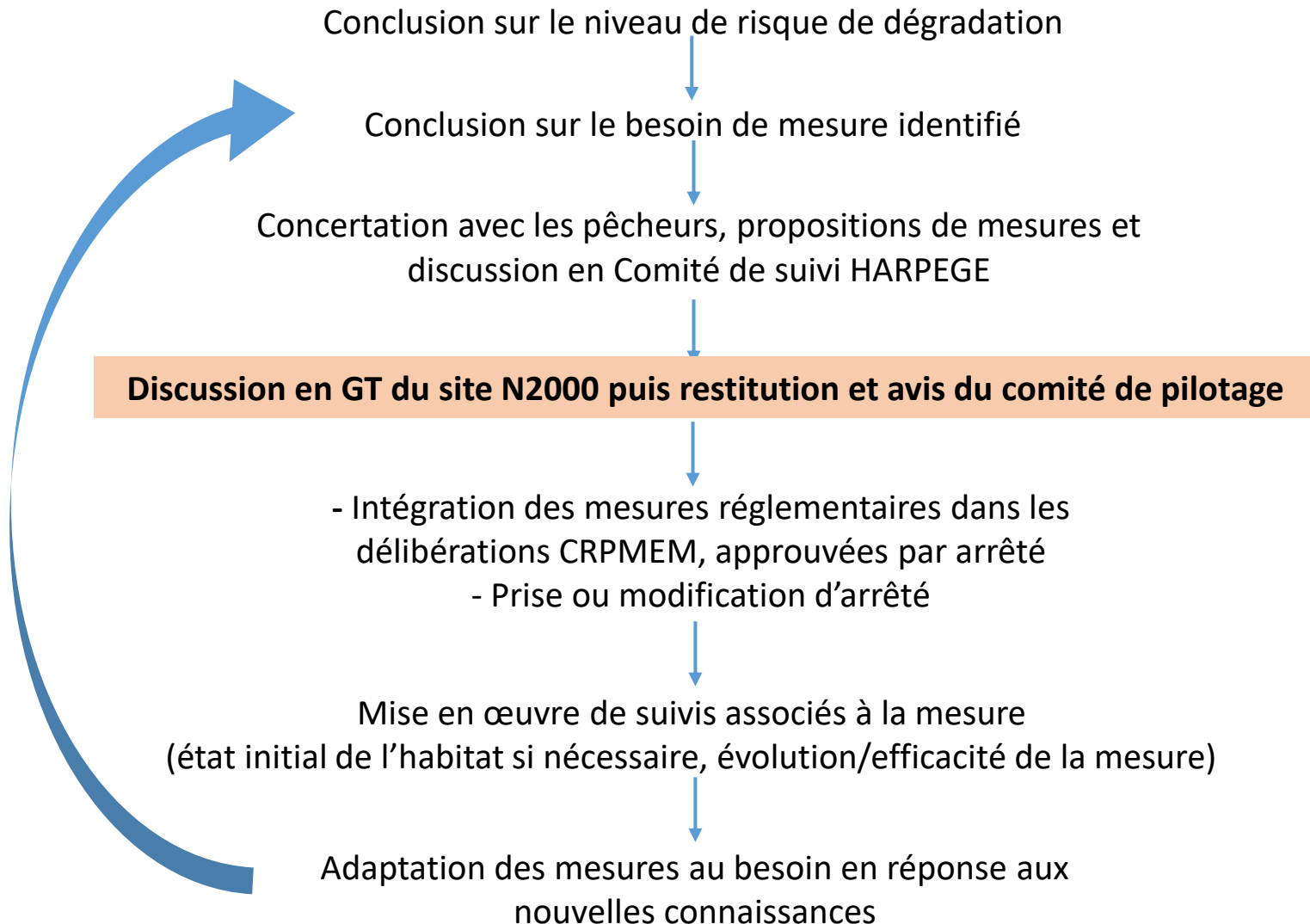
Niveau d'enjeu	Habitats élémentaires / Habitats particuliers	Chalut de fond à poissons et céphalopodes Gréement lourd	Chalut de fond à poissons et céphalopodes Gréement léger	Chalut à lançon	Drague à lançon	Filets calés	Mouillages Filets, Casier, Nasse, Palangre	Peigne	Scoubidou
Fort	1110-1-Herbiers <i>Zostera marina</i>					Sensibilisation	Sensibilisation		
Moyen	1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl			Ø (priorité maërl échelle 3 sites)	Ø (priorité maërl échelle 3 sites)				
Fort	1170-5-La roche infralittorale en mode exposé							Amélioration des connaissances (champs de blocs) + mesure spatiale éventuelle	Réglementation existante + suivi
Moyen à Fort	1170-5-Laminaires mixtes clairsemées							Réflexion sensibilisation sur temps de traîne	
Moyen	1170-5-Macro-algues subtidales								
Moyen	1170-R09-Roches et blocs circalittoraux	Sensibilisation	Sensibilisation						

Ø = « absence de mesure »

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h, et contexte de ce groupe de travail
2. Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats marins sur le site
3. « Analyse des risques de dégradation » des habitats marins par la pêche professionnelle, et propositions de mesures pour les réduire
 - Cadre réglementaire
 - Méthode et données mobilisées
 - Risques de dégradation identifiés
 - Propositions de mesures
4. **Perspectives et mise en œuvre des mesures :**
 - **Modalités pour la mise en œuvre des mesures**
 - **Acquisition de connaissances et suivis**
 - **Présentation du projet « RESPECT » de sensibilisation des pêcheurs professionnels à la biodiversité marine**

Perspectives et mise en œuvre des mesures

■ Modalités pour la mise en œuvre des mesures :



Perspectives et mise en œuvre des mesures

- **Acquisition de connaissances :**

- Des besoins de connaissances complémentaires ont été identifiés pour différents habitats en lien avec les ARP :

- ➔ Laminaires : recensement des connaissances et lacunes sur la localisation des champs de blocs (stage en cours) et acquisitions de connaissances complémentaires sur la localisation des champs de blocs sensibles au retournement par le peigne le cas échéant

- ➔ Maërl : secteurs des Moutons et du sud-ouest de Mousterlin

- **Suivi :**

- Dans les cas où des mesures réglementaires sont prises l'OFB accompagne ces mesures à travers des suivis (stationnel) de l'habitat pour permettre d'apprécier les effets des mesures prises.

Perspectives et mise en œuvre des mesures

- Présentation du projet « RESPECT » de sensibilisation des pêcheurs professionnels à la biodiversité marine




RESPECT
La pêche bretonne s'engage

<https://www.respect-peches-durables.org>



Contexte du Projet RESPECT

OBJECTIFS

- Sensibiliser les pêcheurs professionnels à la biodiversité marine
- Valoriser et développer les pratiques de pêche durable
- Répondre aux engagements du CRPMEM (analyses de risques Natura 2000)

Echelle de travail

Ensemble du territoire breton (dans et hors AMP), et des professionnels (embarqués, à pied, récoltants d'algues de rive).

Partenaires

Comités des pêches bretons : CRPMEM et CDPMEMs 22, 29, 35, 56.

- COPIL pour échanges sur les contenus et relectures : association de l'OFB, Etat, CNPMEM, scientifiques...

Période

Novembre 2018 – Octobre 2021

Financement

FEAMP Mesure 40 (volet 4) / Co-financement FFP

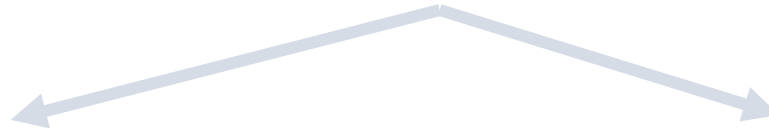
—● Origines : les analyses de risques habitats

Risques modérés des engins dormants sur les habitats prioritaires (maërl et herbiers)

Risques forts mais interaction non avérée (chaluts/roches ; pêche à pied professionnelle/herbiers...)



Mesures de sensibilisation



Nécessité d'informer les professionnels pour mieux connaître les habitats, leur importance et leur localisation

Nécessité d'identifier des pratiques de pêche durables, compatibles avec la conservation des habitats



Production de contenus pédagogiques et d'outils de communication destinés aux pêcheurs professionnels (diffusion en 2021)

● Carnet de bord

- **Objectif** : livret de sensibilisation à destination de tous les professionnels, contenant un descriptif des habitats et espèces à enjeux, et une synthèse de recommandations de pratiques durables

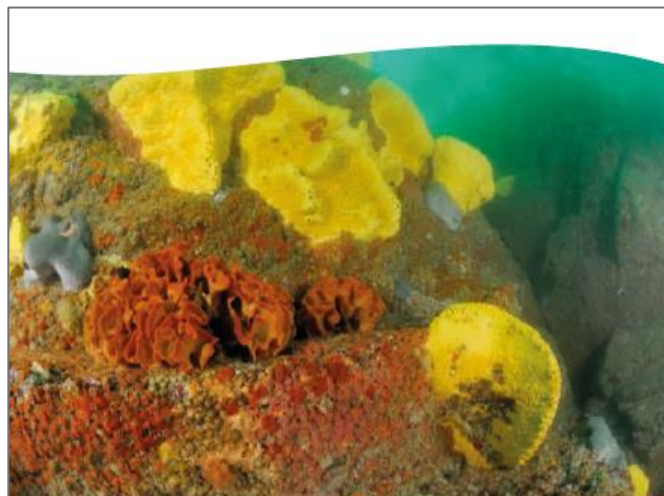
- Herbiers de zostères
- Bancs de maërl
- Champs de blocs et lamineaires
- Roches circalittorales
- Fonds meubles
- Récifs d'hermelles
- Mammifères marins
- Oiseaux marins
- Déchets



—● Carnet de bord

● Exemple : double page « roches circalittorales »

Distribution en main propre à chaque pêcheur (enquêtes Valpena, comités...)



© Yves Dadiou - Offshorephoto de la biodiversité

LES ROCHES PROFONDES À FAUNE FIXÉE

Les roches « circalittorales » se rencontrent globalement à partir de 20 m de profondeur. Avec la diminution de la lumière, la flore se raréfie pour laisser place à des espèces de faune fixée qui colonisent les substrats rocheux (éponges, gorgones, ascidies, roses de mer...).

L'Iroise et le sud Bretagne se caractérisent par la présence exceptionnelle du Corail arborescent jaune *Dendrophyllia cornigera*.

Ces tombants rocheux constituent de véritables paysages sous-marins, à forte valeur patrimoniale.

Quelle importance pour la pêche ?

Les récifs accueillent une diversité de faune fixée et attirent de nombreuses espèces mobiles. L'accroche de la roche est souvent recherché par les pêcheurs.



La langouste rouge affectionne cet habitat où elle se cache durant son repos diurne. Après avoir presque disparu dans les années 80, elle a reconquis les eaux bretonnes depuis quelques années, grâce à plusieurs programmes de suivi et restauration mis en place par les professionnels.



Pour les roussettes et les gorgones sont des supports de ponte parfaits.



L'impact humain

- Accrochage et ragage accidentel par les engins trainants, et arrachage de la faune fixée par les filets ou lignes qui s'y accrochent, sont des menaces pour ces milieux.



Corail arborescent jaune *Dendrophyllia cornigera*.



Ce que dit la réglementation

- La durée d'immersion autorisée des filets est limitée : relève quotidienne pour tous les filets, sauf pour les filets de maillage ≥ 220 mm (3 nuits maximum).
- Langouste rouge : la remise à l'eau des femelles grainées est obligatoire et la taille de capture est de 11 cm en Bretagne, afin de préserver les femelles matures et de pérenniser le stock.
- Les tourteaux et araignées clairs doivent être remis à l'eau.

⚠ Être attentif aux évolutions réglementaires concernant la pêche de la langouste rouge (modifications annuelles liées à l'évolution de l'état du stock et des données scientifiques).



Adapter les pratiques

- Arts trainants : éviter de pêcher à proximité immédiate des récifs, pour limiter les risques d'avaries, de croches et d'arrachage de faune fixée.
- Arts dormants : éviter de poser les engins à proximité immédiate des récifs, en cas de forts courants et de houle pour limiter les risques d'accroche.
- Remettre à l'eau les femelles grainées de homard.
- Signaler aux comités les captures de langoustes ou homards marqués
 - CDPMEM des Côtes-d'Armor : 02 96 20 94 18
 - CDPMEM du Finistère : 06 30 30 55 23 (ou 02 98 10 58 09).



Parole de pêcheur

« Avec les filets nous essayons d'impacter le moins possible pour protéger la faune fixée et préserver les engins de pêche. L'utilisation de filets à grandes mailles permet de limiter le contact avec le fond.

Nous choisissons les conditions de filage pour limiter les risques d'accroche des filets avec la faune : par coefficient de marée inférieur à 70, au moment de l'étalement lorsque le courant est réduit et en évitant les jours de forte houle.

Au chalut, nous travaillons essentiellement dans des zones sableuses, puisque les roches et coraux sont aussi synonymes d'avaries. Nous notons toutes les roches, croches, carcasses ou fonds durs sur l'ordinateur afin de bien connaître leur localisation. Nous ne voyons que très rarement des coraux ou gorgones dans le chalut.

Notre intérêt est de préserver l'habitat naturel des poissons si nous voulons qu'ils reviennent et se reproduisent correctement. »

Vincent Cadren

Patron du navire polyvalent Hyperbole, à Locquiren.

Expositions itinérantes

- Les herbiers de zostères
 - Les bancs de maërl
 - Le Puffin des Baléares
- Format kakémono
 - 3 x 2 panneaux



Affichage dans les Comités, lors des réunions ; prêt aux Lycées maritimes (Saint-Malo, Paimpol, Le Guilvinec), ...

Exposition extérieure

- 4 panneaux sur le puffin des Baléares
 - Connaissance de l'espèce
 - Risques de captures accidentelles
 - Moyens d'évitement
 - Enquêtes et études à venir (projet CARI3P)



Exposition à la criée de Quiberon
(mai 2021)

 **RESPECT**
La pêche bretonne s'engage

Le Puffin des Baléares

~ *Puffinus mauretanicus* ~

Une espèce en danger d'extinction !



Sa population est estimée à **25 000** individus

Son extinction pourrait avoir lieu dans moins de **60 ans**¹

Le Puffin des Baléares vole au ras de l'eau de manière habile.
C'est l'espèce d'oiseau marin considérée
comme la plus menacée d'Europe²

(1) Genovart, 2016 • (2) PNA Puffin des Baléares

Photo: B. Santillan

Avec le soutien financier de :



RESPECT est portée par les Comités des pêches bretonnes :

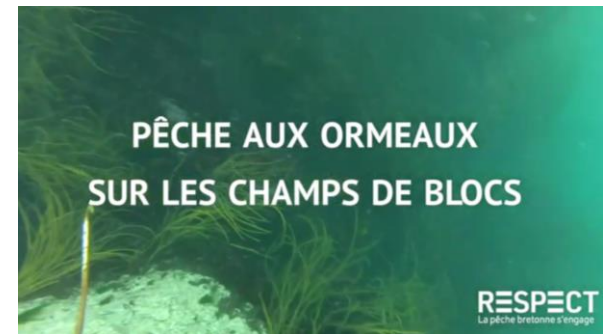


—● Témoignages vidéos (films courts < 2min)

- Limiter l'impact des casiers et filets dans les herbiers (*Paimpol*)
- Pêcher durablement les ormeaux en plongée dans les champs de blocs (*Côtes d'Armor*)
- Déclarer ses captures accidentelles de mammifères marins (*Finistère*)



Diffusion sur le web, relai via les
Comités des pêches, presse...



—● Témoignages vidéos (films courts < 2min)

Thématique déchets (*Finistère*)

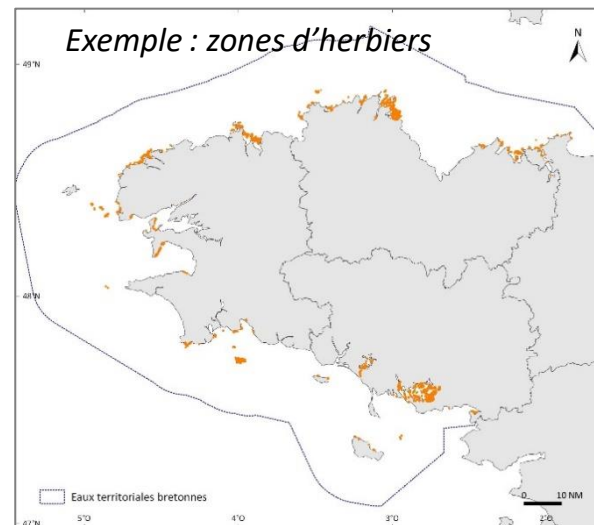
- La gestion des engins de pêche usagés
- Recycler ses filets de pêche (1/2) : le désassemblage
- Recycler ses filets de pêche (2/2) : un exemple de valorisation locale avec Fil&Fab
- Réduire la pollution issue des déchets de ramendage : la Sacabout de Maëlis



Données géographiques

(compatibles ordinateurs de bord ou logiciel GPS)

Accords de cohabitation	Activités industrielles
Aires marines protégées	Délimitations maritimes
Habitats maërl / herbier	Pêche de la coquille St-Jacques
Récolte du goémon	Règlementation pêche



• Supports

- Clé USB
- Téléchargement en ligne



• Formats

- SHP, PTF, TZD, TZX (MaxSea / TimeZero)
- KML (Google Earth), GPX



Remise en main propre à tous les pêcheurs embarqués;
Accès en ligne pour les pêcheurs à pied, récoltants d'algues

Supports de formation



- Diffusion des outils dans les Lycées maritimes bretons :
 - Exemplaies du carnet de bord pour élèves et professeurs
 - Prêt des panneaux d'exposition (Saint-Malo, Paimpol, Le Guilvinec)
 - Ressources mises à disposition sur le site web (vidéos, expos, informations sur les études pêche/environnement et les AMP bretonnes...)
- Interventions sur les thématiques environnement dans les formations pêche en lycées maritimes

Communication générale aux pêcheurs, aux partenaires et public élargi

- Création d'un site web dédié au projet avec mise à disposition de toutes les ressources : <https://www.respect-peches-durables.org>



Communication générale

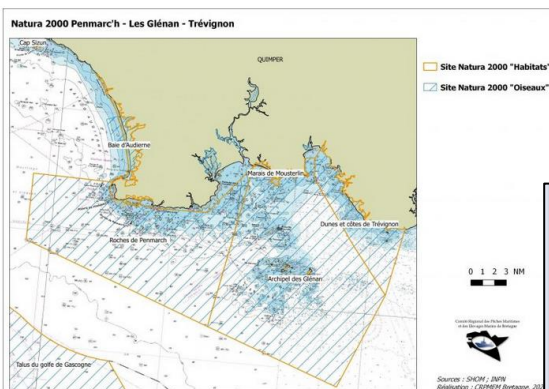
aux pêcheurs, aux partenaires et public élargi



Connaître la biodiversité marine et participer à sa préservation

ACCUEIL CONNAÎTRE ET AGIR MON AIRE MARINE PROTÉGÉE LES COMITÉS EN ACTION RESSOURCES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ACTUALITÉS

Penmarc'h / Les Glénan / Trévignon



Opérateurs et DOCOB Principaux habitats et espèces Zoom sur la pêche professionnelle

Calendrier des études relatives à la pêche

- 2018 – Diagnostic des activités de pêche
- 2018 – Analyse des risques de dégradation des habitats par les engins de pêche
- 2020 – Définition de mesures de conservation

Bilan des mesures retenues

- Amélioration des connaissances sur la localisation des champs de blocs à laminaires sensibles au retournement par le peigne à *L. hyperborea*, discussion de mesures si des secteurs fragiles sont identifiés
- Maintien de l'encadrement existant pour le scoubidou, suivis de l'habitat à laminaires (biodiversité associée et fonctionnalités)
- Interdiction de pêcher à la drague dans les herbiers sur la totalité des gisements coquilliers Concarneau – Les Glénan (Délibérations coquille Saint-Jacques et bivalves), soit les 3 sites Natura 2000 Penmarc'h-Les Glénan-Trévignon
- Interdiction de pêche à la drague à coquille Saint-Jacques, bivalves et oursins sur plusieurs secteurs de maërl (Beg Meil, Mouterlin, Les Glénan, Trévignon)
- Amélioration des connaissances sur le maërl sur le secteur de l'ouest de la pointe de Mouterlin et des Moutons pour redéfinir la ou les zones d'interdiction (seuls les secteurs où la présence de maërl est avérée feront l'objet d'une discussion de mesure)
- Sensibilisation à la préservation des habitats dans le cadre du projet RESPECT : herbiers et maërl (filets, casiers, palangres); roches profondes et roches à laminaires (chaluts de fond, peigne à *L. hyperborea*).

Carte de synthèse de la mesure de conservation des habitats (à venir)

- Lien vers les textes réglementaires (à venir)
- Lien vers les données cartographiques (à venir)

En plus de la mise en ligne des ressources produites, **création d'un onglet « Mon aire marine protégée »**



Communication générale aux pêcheurs, aux partenaires et public élargi

- Conférence de presse, articles, page Agenda CRPMEM...
- Relais sur les sites web des partenaires (CNPM, OFB, ABB, opérateurs N2000, LPM...)
- Exemplaires de carnets de bords transmis aux partenaires
- Prêt des expositions (ex : Houat-Hoëdic)



Le Marin, 25/02/2020

Les pêcheurs s'engagent pour l'environnement

Un carnet de bord imprimé à 3 000 exemplaires, des films sur YouTube... Les comités bretons des pêches maritimes sensibilisent leurs adhérents au respect de la biodiversité marine.

L'initiative

« On est dans l'action. On prend notre part. » Olivier Le Nézet, président régional, parle du projet Respect, porté par les comités des pêches bretons. « C'est la pêche bretonne qui s'engage. »

Financée par des fonds européens et France filière pêche, cette initiative a pour enjeu de « sensibiliser les pêcheurs professionnels au respect de la biodiversité marine, à la préservation des habitats », en « informant » et en « valorisant les pratiques de pêche durables », explique Astrid Hirsch, chargée de mission, qui a développé ce projet.

Il s'agit de « mieux expliquer », poursuit Armand Quentel, vice-président en charge des questions envi-

ronnementales. La Bretagne « représente 50 % de la pêche française », c'est « normal d'être moteur », appuie Olivier Le Nézet. La région, où 55 % des eaux sont classées en aires marines protégées, a « une responsabilité forte », poursuit Julien Dubreuil, chargé de mission environnement et sciences.

Protection de la ressource

Premier programme français abouti de sensibilisation par les professionnels de la pêche en direction de leurs pairs, Respect se traduit par la création d'un livret (qui résiste à l'eau), *Connaitre la biodiversité marine et participer à sa préservation*. Imprimé à 3 000 exemplaires, ce carnet de bord sera remis aux pêcheurs en direct sur les quais, au cours de réu-

nions, grâce aux réseaux sociaux...

Herbiers de zostères, bancs de maërl... Ce livret détaille les principaux habitats, « avec des conseils pour protéger la ressource », aborde la question des mammifères marins, dont les dauphins, et des oiseaux. Sur chaque sujet, un témoignage de pêcheurs.

Sept films courts, visibles sur la chaîne YouTube du comité régional, ont été tournés. « **Faits par les pêcheurs et pour les pêcheurs** », ils mettent en lumière des pratiques durables. Une clé USB sera aussi diffusée. C'est une « **grande nouveauté** ». Grâce à cette clé USB, les pêcheurs pourront intégrer sur leur logiciel de navigation des données cartographiques concernant la localisation d'habitats sensibles, le périm-



Les pratiques de pêche durables sont plus que jamais à l'ordre du jour.

[PHOTO : JOËL LE GALL]

tre des aires marines protégées, etc. Une page Internet dédiée est aussi mise en place : www.respect-peches-durables.org

Virginie JAMIN.

À la une



3

Avec RESPECT, les pêcheurs bretons s'engagent pour la biodiversité marine

Il y a 13 minutes



RCF

Projet "Respect" : la pêche bretonne s'engage pour la défense des milieux m...

Il y a 16 heures



france bleu

La Nouvelle Eco : Avec le projet RESPECT les pêcheurs de Bretagne sont sensibilisés à la b...

Il y a 4 heures



Tout afficher

La pêche bretonne s'engage

Perspectives

- Une **évaluation du projet** est prévue d'ici fin 2021
- **Les analyses de risques se poursuivent** sur plusieurs sites bretons, qui vont peut-être faire émerger d'autres thématiques ou besoins
- **Une suite à ce projet (RESPECT 2 ?) est en réflexion**, qui sera notamment fonction des conclusions de l'évaluation

→ **Démarche sur le long terme : des outils qui ont vocation à être enrichis / développés / poursuivis en parallèle des analyses de risques Habitats et Espèces**

